

Choisir des techniques durables et intégrées pour la gestion des eaux pluviales

Cette formation compare spécifiquement les techniques durables et intégrées envisageables en fonction du contexte et du type d'opération dans le cadre de la gestion des eaux pluviales.

Objectifs opérationnels

- Choisir les techniques durables et intégrées adaptées à un projet d'aménagement et d'infrastructures
- Appliquer les concepts de base relatifs aux techniques durables et intégrées de gestion des eaux pluviales
- Appliquer la législation « Loi sur l'eau » en lien avec la gestion des eaux pluviales

Public Concerné

- Directeurs programmes immobiliers
- Responsables programmes immobiliers
- Responsables projets aménagement
- Aménageurs urbains
- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Avoir eu une expérience professionnelle à propos d'un projet immobilier et avoir été confronté aux contraintes technico-réglementaires sont un atout pour suivre cette formation.

Contenu

Techniques durables et intégrées

Revue des différentes techniques

- Puits d'infiltration et d'injection
- Tranchées drainantes ou d'infiltration
- Toitures stockantes
- Citerne – cuve
- Bassin de rétention enterré
- Bassin sec ou d'infiltration
- Chaussées à structure réservoir
- Structures alvéolaires
- Noues et fossés

Choix d'une technique durable et intégrée

- Fondamentaux
- Réglementation en vigueur
- Retours d'expérience

Critères de choix en fonction du contexte et du type d'opération

- Maison individuelle, immeuble, lotissement, bâtiment industriel
- Domaine public/voirie

Investissement par rapport à une technique « classique »

- Coûts de réalisation, de fonctionnement
- Subventions

Retours d'expérience et exemples concrets

Point de vue juridique

- Le cadre réglementaire
- Articulation avec les autres documents d'urbanisme
- Mémo des procédures et des étapes clés

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations au travers de cas concrets et de partages d'expériences.

■ Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur spécialisé eau et assainissement.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

ÉVALUATION DES ACQUIS THÉORIQUES ET PRATIQUES

L'évaluation des acquis est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com